

Vœux 2012 présentés par Jacques Bouchet, maire des Essarts-Le-Roi

Je suis heureux de vous accueillir à cette cérémonie traditionnelle des vœux qui est pour moi l'occasion de faire le point de nos réalisations de l'année écoulée et de tracer les perspectives de l'année à venir.

Contexte général

La crise économique-financière de grande ampleur qui a marqué l'année passée, et qui malheureusement va sans doute durer encore longtemps, a mis en évidence une anomalie du système de gestion de notre pays.

En effet, toutes les collectivités publiques, que ce soient les communes, les départements, les régions sont tenues, c'est la loi, de voter leur budget en équilibre, sauf l'Etat !

Les collectivités publiques ne sont autorisées à recourir à l'emprunt que pour l'investissement et non pour leur fonctionnement, sauf l'Etat !

Ce disfonctionnement, nous sommes en train d'en payer le prix.

Le rétablissement durable de nos finances publiques devra donc passer par l'application à l'Etat de la règle commune à savoir, l'équilibre budgétaire. Objectif difficile à atteindre à court, voir moyen terme compte tenu de la situation actuelle. L'effort nécessaire pour atteindre cet objectif devra se faire dans des conditions supportables pour l'économie et la population. Pour mesurer l'ampleur de la difficulté et malgré les mesures diverses et variées annoncées par le gouvernement, le déficit prévisionnel pour 2012 du budget de l'Etat sera encore de 81 milliards d'euros, à mettre en balance avec le plan de rigueur du gouvernement qui porte sur 11 milliards d'euros d'économies.

Ce plan gouvernemental, malgré sa « modestie », va assurément peser lourdement sur les budgets des familles. Mais il pèse aussi sur ceux de nos communes par l'effet cumulé des réductions des aides de l'Etat et de celles de nos partenaires institutionnels que sont le département, la région, la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales). Pour illustrer cette évolution, sachez que les dotations versées par l'Etat à notre commune représentaient en 2005 33% des recettes du budget. Aujourd'hui elles ne représentent plus qu'environ 17%.

Dans ces conditions, l'application possible en 2012 de la réforme territoriale et en particulier le point touchant les cofinancements Région/Département qui

ramènerait le taux des aides financières de 80% aujourd'hui à 50% demain réduirait, de facto, la capacité d'investissement des communes. Conséquence également de la crise, les nouvelles règles prudentielles des banques exigent une augmentation des fonds propres et conduit mécaniquement à une raréfaction de l'offre de crédit aux collectivités publiques. Il manque pour boucler 2011, 20 milliards d'euros aux collectivités publiques. L'Etat vient de débloquer 3 milliards, c'est dire la gravité de la situation.

Je le rappelais déjà l'an passé, les collectivités territoriales assurent 71% de l'investissement public alors que leur endettement représente moins de 10% de la dette publique. Tout ralentissement significatif de l'investissement de ces collectivités aura des effets dévastateurs sur l'ensemble de l'économie et sur l'emploi. De ce point de vue, les échéances électorales de 2012 seront cruciales.

2011 a aussi été l'année des élections sénatoriales. Le mécontentement des élus locaux, irrités par une mise en place au pas de charge de l'intercommunalité (j'y reviendrai tout à l'heure) couplé à la réforme bâclée de la taxe professionnelle, deux éléments indissociables puisque l'un est financé par l'autre, ce mécontentement s'est illustré de manière spectaculaire par un basculement à gauche de la majorité sénatoriale, une première sous la Vème république.

Dans ce contexte incertain, qu'avons-nous fait en 2011 et que ferons-nous en 2012 ?

Dans le domaine scolaire :

Nous avons l'an passé dû faire face à la nouvelle politique du STIF (Syndicat des transports d'Ile de France) en matière de ramassage scolaire. En effet, celui-ci a décidé de gérer en direct le ramassage scolaire.

Corrélativement à cette décision, il a décidé d'augmenter substantiellement le coût du ramassage des enfants résidant à moins de 3 kilomètres de leur établissement scolaire. Ce nouveau tarif pour les communes passe de 273 € à près de 800 € par enfant. Le surcoût pour la commune est estimé, compte tenu du nombre d'enfants concernés, à 100 000€/an.

Nous sommes donc intervenus auprès du STIF pour faire valoir que nous avons un bus communal qui peut assurer ce service dans ce rayon de 3 kilomètres.

Ce qui a été accepté. Ainsi, seuls les enfants de St Hubert et des Laves sont ramassés par le STIF à l'ancien tarif. Les autres le sont par le bus municipal. Ainsi le budget du ramassage scolaire restera stable autour de 20 000€ par an.

L'action sociale

La résidence intergénérationnelle avec services pour personnes âgées et/ou personnes handicapées a été livrée comme prévu l'été dernier et inaugurée à l'automne. Nous avons pu ainsi répondre à votre attente, mais aussi à la demande d'anciens habitants ayant dû pour diverses raisons quitter notre commune et qui avaient exprimé le souhait de pouvoir revenir aux Essarts-le-Roi, auxquels ils sont très attachés. Cela a aussi permis à plusieurs familles essartoises de procéder à un rapprochement familial d'un parent âgé et isolé.

Toujours dans le souci d'améliorer nos conditions de vie au quotidien et plus particulièrement nos déplacements piétons, a été réalisée cette année la deuxième phase du programme d'action pluriannuel préconisée par la commission communale sur le handicap. Ces travaux ont concerné en 2011 un trajet allant du centre ville à la gare.

2012 verra la poursuite de ce programme. C'est la commission qui proposera dans les prochaines semaines ses choix de réaménagement.

Des actions plus ponctuelles à l'intention de nos aînés ont été menées durant l'année 2011. Comme la Semaine Bleue qui cette année encore a proposé de nombreuses activités et je remercie celles et ceux qui ont préparé et animé cette semaine et en ont fait un moment de convivialité apprécié.

L'action du Comité Communal d'Action Sociale a été marquée en 2011 par plusieurs initiatives :

- Mise en place d'un dispositif d'aide aux jeunes en recherche d'emploi qui permet d'aider au financement du permis de conduire en partenariat avec la mission locale de Rambouillet et l'auto-école des Essarts-le-Roi.

- Reconduction et généralisation à toutes les associations du dispositif Sport, Culture et Loisirs pour tous, qui permet aux personnes dont les ressources sont insuffisantes d'obtenir des adhésions gratuites à l'association de leur choix via le CCAS.
- Reconduction d'un séjour ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) qui a permis à 7 Essartois (et 17 Perrotins) de partir en vacances durant 5 jours dans le Val de Loire à un prix très attractif en mutualisant la location d'un bus avec le Perray-en-Yvelines pour minimiser le coût du transport
- Reconduction des sorties mensuelles cinéma et biscuiterie suivi d'un goûter
- Organisation d'une croisière sur la Seine pour les aînés en mars ainsi qu'une sortie intergénérationnelle et solidaire, en août à Trouville.

Comme vous pouvez le constater ces initiatives solidaires visent soit à aider nos jeunes dans leur recherche d'emploi, soit à rompre l'isolement des personnes âgées, soit à permettre à tous, quels que soient leurs revenus, d'accéder aux activités de loisirs.

2012 verra la reconduction de l'essentiel de ces actions. En plus, sera mis en place une permanence juridique à destination des personnes n'ayant pas les moyens d'obtenir les conseils d'un juriste.

Patrimoine

Le patrimoine communal s'enrichit. En effet en 2012, j'aurai le plaisir d'inaugurer le nouveau **complexe culturel et sportif** des Essarts-le-Roi. Ce nouvel équipement public est, je le sais, très attendu par de nombreuses associations essartoises. Et pour certaines, depuis fort longtemps. Et bien c'est fait, les salles pour les arts martiaux, le tennis de table, la gymnastique, la danse, les arts plastiques, la musique ainsi que des salles de réunions vont enfin être mises à votre disposition.

Je rappelle que ce bâtiment est équipé de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité (recette estimée à 8000€/an) et de récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage municipal.

Après la réalisation de la crèche, l'achèvement du CCS va permettre d'engager la dernière opération inscrite dans nos contrats départementaux et régionaux signés en 2009 à savoir le lancement de la réhabilitation de **l'ancienne mairie et de la salle Barreau**. Des salles plus fonctionnelles et accessibles aux personnes handicapées y seront réalisées.

Cadre de vie et développement durable

Entretien des espaces verts : 2011 a été une année de transition. En effet, pour l'entretien des espaces verts et voiries, nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires depuis cet été. Cela a pu se traduire momentanément par une qualité moindre de l'entretien dans certains secteurs. Nous en sommes

conscients et faisons le nécessaire pour y remédier. Dans ce domaine, nous avons approuvé lors du conseil municipal du 18 novembre dernier le programme proposé par le PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse) « objectif zéro phyto ». Cet objectif, nous l'avons déjà atteint. Reste à nous montrer plus efficaces sur le terrain et de ce point de vue, l'expérience du PNR nous sera sans nul doute fort utile.

Tags : Nous avons, comme prévu, lancé l'été dernier une grande opération de nettoyage des tags sur notre commune. Ceci s'est fait dans le cadre de conventions passées avec les propriétaires. Bien que cela soit réalisé gratuitement par les services techniques de la ville, quelques propriétaires ont refusés ou n'ont pas répondu à nos courriers. C'est ce qui explique qu'il reste encore quelques tags visibles sur la commune. J'espère que nous pourrons trouver une solution avec les essartois concernés et ainsi améliorer notre cadre de vie.

Eclairage public

Comme je vous l'avais annoncé lors de mes précédents vœux, nous avons arrêté en 2011 la procédure qui s'avère être la plus adaptée pour la rénovation de notre éclairage public. L'option d'un partenariat public/privé a finalement été écartée en raison de ses nombreuses contraintes. Dans cette période de crise généralisée, nous avons décidé de réduire l'ampleur de la rénovation de notre éclairage, passant de 3,5 M€ à 800 000€ sur 5 ans et concentrant cet investissement sur la sécurisation de notre éclairage public. Les premiers travaux de ce programme seront engagés dès cette année.

Circulation et stationnement

Un évènement majeur s'est produit en 2011 avec un accident ayant provoqué des dégâts importants au pont de l'Artoire. Cela a entraîné sa fermeture pour raison de sécurité avec pour conséquence une gêne sensible pour l'ensemble des usagers. L'entretien du pont relevant de la compétence de la Communauté de Communes et les dégâts ayant impactés aussi la SNCF, il a fallu coordonner les différentes contraintes des uns et des autres afin de réaliser l'ensemble des réparations nécessaires. L'essentiel des réparations a été réalisé, seules les protections horizontales des caténaires restent à faire. C'est ce qui justifie le maintien de tôles sur un des côtés du pont. J'en profite pour remercier les services de la Communauté de Commune des Etangs et sa présidente, madame Paulette Deschamps, qui ont œuvré efficacement sur ce dossier.

Les travaux du groupe de travail dit « Atelier 21 » sur la circulation rue de l'Artoire regroupant riverains et élus a permis d'engager déjà quelques travaux d'aménagements en 2011. D'autres seront réalisés en 2012. La finalité de ces travaux est principalement d'améliorer la sécurité des riverains en termes de vitesse, traversée de chaussée, stationnement.

Les études de circulation du quartier de Mauregard et de la rue de la Haie aux Vaches à St Hubert ont été réalisées et leurs résultats communiqués aux associations de ces quartiers. Nous étudierons en concertation avec celles-ci les suites à donner à ces études.

Associations / commerçants

Comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, la vitalité de notre commune dépend pour beaucoup de l'action des associations et des commerçants.

A ce titre, je souhaite rendre hommage au travail des bénévoles de toutes les associations, sportives, culturelles ou solidaires qui œuvrent chaque année pour que nos concitoyens trouvent dans notre commune les activités ou les engagements auxquels ils aspirent. Un hommage particulier à ceux qui encadrent nos jeunes et qui concourent, au travers de diverses activités, à leur inculquer les valeurs de respect et de solidarité plus que nécessaires en ces temps difficiles.

A la demande du Conseil Général et de la Communauté de Communes des Etangs et ceci afin de permettre un réaménagement de la place de Salem plus rationnel, le Skate-Park a été déplacé et se situe maintenant dans l'enceinte du stade Charpentier.

Assainissement

Concernant l'assainissement, 2011 a marqué l'abandon, en accord avec les riverains concernés, des travaux initialement prévu Route Royale à St Hubert pour des raisons essentiellement de coût. Nous avons réalisé les études nécessaires aux travaux de la RN10 qui seront engagés pour partie en 2012.

Urbanisme, commerce et finances

La mise en révision du POS en PLU se poursuit. Nous entrons dans la phase d'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la commune.

Concernant le projet de Village de Marques et malgré l'aide de M. le Sous-préfet que je remercie, nous n'avons pu aboutir. En effet, l'ouverture le dimanche était une condition absolue exigée par l'aménageur pour poursuivre l'opération. Cette ouverture aurait pu trouver une solution si les Essarts-le-Roi avaient été intégrés dans le nouveau périmètre INSEE de la région parisienne, paru en juin 2011. Tel n'a pas été le cas. Dans le même temps paraissait dans son édition du 15 juin des Nouvelles de Rambouillet l'annonce de la création d'un Village de Marques à Plaisirs-Les Clayes pour 2013.

Fin d'un beau projet pour les Essarts-le-Roi.

Dans le cadre de la construction des logements sociaux en cours à Mauregard, un local destiné à un commerce alimentaire de proximité voulu et financé par la municipalité ouvrira en 2012. De même, à coté de ce commerce ouvrira un petit centre paramédical privé.

Sur le plan financier, la maîtrise rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement depuis 4 ans ainsi qu'une planification raisonnable de nos investissements nous ont permis, pour la première fois depuis au moins 15 ans, d'adopter le budget communal 2012 sans aucun recours à l'emprunt et cela tout en maintenant notre programme d'investissements arrêté en 2009 (réhabilitation de l'ancienne mairie et de la salle Barreau en 2012).

Toutefois, le maintien d'une saine gestion de nos finances publiques commande qu'à dépenses nouvelles récurrentes doit correspondre une recette nouvelle pérenne. De ce point de vue, la réduction des aides de l'Etat, le coût de notre adhésion au PNR et de la mise en service du centre culturel et sportif nous imposent un ajustement modéré de notre fiscalité. La notification des nouvelles bases fiscales que l'Etat nous communiquera prochainement permettra d'affiner au plus juste cet effort.

Sécurité et assistance

En matière de sécurité publique, nous pouvons affirmer que nous sommes globalement préservés grâce au travail remarquable des services de police. Je tiens à leur rendre hommage.

Hommage également à nos pompiers qui ont été, comme chaque année, particulièrement actifs auprès de la population.

Comme l'an passé, nous avons renouvelé les conventions d'interventions en cas d'enneigement important avec certains agriculteurs et entreprises de la commune afin de renforcer nos capacités de déneigement rapide des voies communales. A toutes fins utiles, je rappelle qu'il revient aux riverains de dégager leur trottoir au droit de leur propriété en cas de chute de neige. C'est la loi !

L'intercommunalité

PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse)

2011, c'est d'abord, après une longue négociation, notre intégration au PNR dont la charte a été validée par l'Etat en novembre dernier.

Notre intégration est donc effective et officielle.

Depuis notre décision d'entrer au PNR en octobre 2010, nous avons multipliés les échanges et les initiatives avec celui-ci sur de nombreux plans :

- *Economique* (recherche d'entreprises susceptibles de s'installer aux Essarts-le-Roi).
- *Urbanistique* (contribution à l'élaboration du PLU, Les Essarts-le-Roi devient ville pilote dans le projet BIMBY du PNR)
- *Signalétique* (travail sur la signalisation sur la commune)
- *Communication* (travail sur le futur bulletin du PNR)
- *Environnemental* :
- Nous nous sommes associés en 2011 à l'opération de nettoyage citoyen de printemps et nous renouvelerons cette opération en 2012.
- Nous avons comme déjà dit, adopté en novembre dernier le programme « objectif zéro phyto » qui vise à l'abandon des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et voiries.
- Nous avons approuvé le contrat de bassin « Yvette Amont » avec le PNR et l'Agence Seine Normandie qui vise à améliorer la qualité des eaux et la maîtrise des sources de pollution.

CCE (Communauté de communes des Etangs)

Au sujet de la réforme de l'intercommunalité et le devenir de la Communauté de Communes des Etangs, 2011 a été une année de débats difficiles concernant son périmètre. Contrairement à notre entrée au PNR marqué essentiellement par le dialogue, ce qui caractérise le débat sur la recomposition intercommunale, c'est l'absence précisément de dialogue.

Que l'Etat décide de compléter la carte intercommunale, cela peut s'entendre ! Cela est même souhaitable. Mais qui aurait pu imaginer que l'existence même de notre intercommunalité ferait l'objet de tant de convoitises ? En effet, avant même que soit connu le projet du Préfet, la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yvelines (Rambouillet) avait émis un vœu visant à fusionner nos deux communautés. Cela sans aucune concertation préalable avec nous (CCE) et sans qu'à aucun moment le moindre dialogue ne s'établisse pour évoquer l'intérêt ou pas d'une telle orientation ! La moindre des choses quand on prétend associer quelqu'un à un projet, c'est de lui en parler AVANT ! De lui en vanter les mérites ! D'essayer de convaincre ! Rien de tel ici.

Alors que la CCE marquait sa volonté par un vote du conseil communautaire de perdurer, le Préfet dans son projet faisait le choix d'un mariage forcé avec Rambouillet. Choix confirmé par la décision de la commission départementale de coopération intercommunale du 28 novembre dernier qui a rejeté notre demande et qui marque par sa brutalité la volonté de nous l'imposer. Je ne doute pas un seul instant que certains pensent savoir ce qui est bon ou pas pour nous ! Ils se sont bien gardés jusqu'à présent de nous le démontrer. On peut donc légitimement s'interroger sur les raisons réelles d'une telle démarche. Nous nous acheminons donc vers une fusion subie et non choisie, ce qui est pour le moins regrettable et désagréable.

Malgré cela, au cours de l'année 2011, la CCE a poursuivi sa politique d'investissement au service de ses populations. Différents travaux d'aménagement communautaire dont certains concernent plus particulièrement les Essarts-le-Roi ont été réalisés à savoir :

- Déplacement du Skate Park grâce à un fonds de concours.
- Achèvement des travaux nécessaires à la suppression du transformateur place de Salem.
- Pose d'une nouvelle signalétique sur la zone artisanale de l'Aqueduc
- Divers travaux d'entretien de la piscine et de fossés aux Essarts-le-Roi.
- Divers travaux d'amélioration du pont de l'Artoire (hors accident)

2012 verra d'autres actions engagées dont certaines nous concerneront directement comme :

- Le réaménagement de la place de Salem. Tout est prêt. Il ne manque plus que le feu vert de la commission ad'hoc du Conseil Régional. Probablement pas avant février 2012.
- Divers autres travaux à la piscine et sur le gymnase

Jumelage. Nous avons reçu l'an passé nos amis de Salem. Cela a été l'occasion pour eux d'offrir à la commune des Essarts-le-Roi une sculpture en témoignage d'amitié. Il est réjouissant de constater la vitalité de ce jumelage. Vitalité d'autant plus nécessaire que le contexte économique et politique général en Europe commande d'approfondir et de resserrer les liens entre les peuples. Il y va de notre avenir commun.

Dans le cadre de ces échanges, l'orchestre de l'AIDEMA s'est rendu à Salem en 2011. Il s'y est produit avec succès et j'en profite pour les en féliciter. En retour, c'est l'orchestre de Salem qui viendra se produire aux Essarts-le-Roi en 2012 dans le cadre du festival de printemps de l'AIDEMA. 2012, sera aussi l'occasion pour les Essartois de se rendre à Salem comme tous les deux ans.

2011 a également vu se réaliser.....

- La création d'un terrain de boules au stade Charpentier.
- La deuxième édition du Vide-Jardins de l'association des Jardins de l'Yvette
- La troisième édition de la remise de dictionnaires aux CM2 à l'occasion de leur passage en 6^{ème}.
- La remise des médailles du travail
- De nombreux travaux dans nos écoles et à la mairie
- La quatrième édition des Teufs Teufs du Cœur avec le Lions Club.
- Le Carnaval organisé par l'ALSH et les forains
- La Brocante et la Fête de la Musique organisée par l'Espace Jeunes
- Le 1^{er} week-end jeux organisé par le Groupe d'Action des Jeunes Essartois dans le cadre de l'Espace Jeunes.

- Le Repas des Aînés et celui des Anciens Combattants
- Le 2ème Salon du Livre Essartois qui avec 40 auteurs et plus de 1000 visiteurs a été, à nouveau, un réel succès.
- Le Téléthon qui a collecté comme pour le précédent près de 2000€ avec la participation et la contribution pour la ^{1ère} fois de plusieurs artistes Essartois, merci à eux.
- La fête des écoles.
- Les compétitions sportives diverses, le théâtre, les animations de la bibliothèque municipale, les sorties cinémas.
- Le 1^{er} bal du 14 juillet organisée par l'amicale des pompiers

Comme vous pouvez le constater, et malgré un contexte général morose, notre commune reste et restera dynamique et solidaire. Merci à tous ceux qui y contribuent. Merci aux personnels communaux, artisans incontournables et dévoués de cette qualité de vie aux Essarts-le-Roi. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Elections

2012 verra se dérouler les élections présidentielles et législatives.

Voter est un droit, certes, mais c'est aussi un devoir de citoyen. Ne pas l'exercer, c'est vous priver d'un droit d'expression rare de part le monde et confier aux autres votre destin de citoyen. Donc, quel que soit votre choix, votez et faites voter, le pire étant l'abstention.

Voilà, Mesdames et Messieurs ce que je souhaitais vous dire à l'aube de cette nouvelle année. Je n'ai pas été exhaustif et bien d'autres opérations et investissements seront engagés en 2012. Mais je m'en suis tenu à l'essentiel.

Permettez moi de vous adresser, en mon nom et au nom du Conseil Municipal tout entier nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2012.

MERCI